

Le nouvel inventaire des biens culturels paraîtra en 2008

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz =
Protection civile, protection de la population, protection des biens
culturels = Protezione civile, protezione della popolazione,
protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **52 (2005)**

Heft 4

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-370174>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAPPORT ANNUEL PBC 2005

Le nouvel inventaire des biens culturels paraîtra en 2008

OFPP. A l'origine, la nouvelle édition de l'Inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale et régionale (inventaire PBC) de 1995 devait paraître en 2005. Lors des travaux de révision, on a constaté que les objets d'importance nationale n'avaient pas tous été classés dans les cantons selon des critères comparables et uniformes. En collaboration avec les services cantonaux de la PBC, une équipe de projet a été chargée d'évaluer, d'ici fin 2007, les propositions de classification cantonales. De leurs réflexions naîtra en 2008 la nouvelle édition de l'inventaire PBC.



PHOTO: I. ZEMP

Les deux premières éditions de l'inventaire PBC ont été critiquées par les services de conservation des monuments historiques quant au mode de classification des biens culturels d'importance nationale. Les responsables PBC de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), en collaboration avec les responsables des monuments historiques, du Comité suisse pour la protection des biens culturels et de l'Office fédéral de la culture, ont donc entrepris de réviser l'inventaire afin de résoudre le problème. Un groupe de travail a été chargé de définir différents critères permettant de classer les biens culturels dans tous les cantons de manière comparable et claire. Les musées, les archives, les bibliothèques et le domaine archéologique vont être évalués de la même manière.

Rapports annuels 2005

La révision de l'inventaire, en tant que tâche centrale de la PBC, a bien sûr fait l'objet de discussions lors des deux rapports principaux de la PBC de cette année (rapport

annuel du 25 mai avec les chefs cantonaux de la PBC à Lucerne et rapport du Comité suisse pour la protection des biens culturels du 15 juin à Sarnen).

A Lucerne, le responsable des monuments historiques du canton d'Uri, M. Eduard Müller, a présenté les premiers résultats des expériences obtenus lors d'un essai pilote effectué avec le nouvel instrument de travail. Hans-Christian Steiner, responsable cantonal de la PBC, a quant à lui donné quelques informations concernant le projet d'inventaire des biens immeubles en cours dans le canton de Lucerne. Les participants ont eu l'occasion de tester concrètement certains critères lors de la visite de l'église des Jésuites, du Pont de la Chapelle et de la Tour de l'Eau.

Pas moins de trois exposés traitant de l'inventaire ont été présentés lors du rapport du Comité suisse pour la protection des biens culturels du 15 juin à Sarnen (Johann Mürner, Bernard A. Schüle et Ivo Zemp). Un bilan de M. Hans Laupper concernant le rapport «Tremblements de terre et biens culturels» ainsi qu'une visite guidée de l'église baroque St Pierre et Paul étaient également au programme de cette rencontre annuelle.

Forum PBC n° 6

Le n° 6 de Forum PBC (revue de l'OFPP) consacrée à la protection des biens culturels traitera principalement de l'inventaire PBC. Il paraîtra en août et peut être commandé directement auprès de la Section des biens culturels de l'OFPP (OFPP, PBC, Monbijoustrasse 51 A, 3003 Berne). □

Le rapport annuel du Comité suisse pour la protection des biens culturels a eu lieu au Landenberg, à Sarnen.

